



[cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr)

## Déclaration liminaire : CT du 09 janvier 2015

### **Transfert de missions entre ESI et concentration Z/OS**

Madame,

C'est à la demande des organisations syndicales que ce comité technique se réunit. En effet, c'est avec étonnement, le 7 novembre dernier, qu'elles ont appris des agents le transfert de mission entre ESI et la concentration Z/OS.

Ce point n'a fait l'objet d'aucune information ni concertation au cours des instances précédentes.

La CGT se demande pourquoi les organisations syndicales doivent être mises à l'écart de décisions importantes impactant la vie des agents et des services ?

Comment ont été choisis les sites puisque s'agissant d'Orléans, l'argument de la taille critique n'est pas crédible ?

Pourquoi le modèle d'exploitation de la DGFIP, à savoir ES, EA et ESI hébergeurs n'est-il pas respecté ?

Notre direction étant au courant depuis l'été, a-t-elle entrepris les démarches nécessaires à la pérennisation des sites perdant des compétences ?

De plus, nous remarquons qu'au niveau local le dialogue social n'a rien à envier au national. Pour exemple, la méthode utilisée concernant les agents de l'exploitation d'Orléans, division, menaces et pour finir sanction de la part du chef de centre, après avoir osé manifester leur mécontentement.

Ils sont soutenus dans cette démarche par la CGT et les agents de l'exploitation d'Amiens.

**Il serait peut-être temps de revenir à des méthodes plus saines pour tout le monde et souhaiter pour 2015 un dialogue social constructif et de qualité.**